

**AR Prefecture**

016-211600895-20220708-DEC2022\_06-AR  
Reçu le 08/07/2022  
Publié le 08/07/2022

**DECISION n° DEC2022\_06**

**Fixation des tarifs et conditions applicables  
au théâtre en action – sortie de résidence  
« La Peau de Chagrin » de Renata SCANT  
le vendredi 16 septembre 2022 à 18h30 au Castel**

Le Maire de la Ville de Châteaubernard,

- Vu l'article L.2121-29 du CGCT, qui confère au conseil municipal la libre fixation des tarifs communaux ;
- Vu la délibération n°D2020\_05\_17 du conseil municipal de Châteaubernard donnant délégation à Monsieur le Maire pour fixer les tarifs et conditions applicables aux spectacles organisés par la collectivité ;
- Vu la décision n°DEC2021-25 constituant une régie de recettes et d'avances pour la billetterie d'entrées aux spectacles du Castel organisés par la municipalité ;
- Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs et conditions applicables au théâtre en action – sortie de résidence « La peau de Chagrin » de Renata SCANT le vendredi 16 septembre 2022 à 18h30 au Castel ;

**DECIDE**

**Article 1 :** Tarif gratuit pour tous.

**Article 2 :** Placement libre.

**Article 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Châteaubernard, le 8 juillet 2022

Pour le Maire,  
La Maire adjointe



Dominique PETIT